

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 5 novembre 2018 s'est réuni le lundi 19 novembre 2018 à 19h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



**PRESENTS :** M. Nicolas ALIX, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATTAIL, M. Alain BERNHEIM, M. François BLANCHON (*présent jusqu'au point 14*), M. Slimane BOUKLOUCHE, Monsieur Claude BOURQUARD, M. Noël BOURSIN (*présent jusqu'au point 14 puis pouvoir à Mme TLXIER*), Madame Josette CHABANE, Monsieur Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Willy DELPORTE, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE (*présent jusqu'au point 14*), Monsieur Francis GALLOY, Monsieur Gilles GATTEAU, M. Christian GENET (*présent jusqu'au point 11*), Mme Marie-Hélène GRANGE, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, Monsieur Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Anselme MALMASSARI, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN (*présente jusqu'au point 11 puis pouvoir à M. MOYON*), M. Romaric MOYON, Mme Sylvia ORDIONI, M. Paulo PAIXAO, Mme Françoise PERREAU (*présente jusqu'au point 13*), Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Mourad SALAH (*présent à partir du point 8*), M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, Mme Jocelyne VERNON (*présente jusqu'au point 11*), M. Louis VOGEL, M. Pierre YVROUD (*présent à partir du point 8*)

**SUPPLEANTS :**

Mme Maryse DARDAUD suppléante de M. Vincent PAUL-PETIT (*présente jusqu'au point 15*)

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :** Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à M. Christian GENET (*jusqu'au point 11*), M. Eric BONNOMET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre MITGERE, Madame Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à Mme Jocelyne VERNON (*jusqu'au point 11*), M. Dominique GERVAIS a donné pouvoir à M. Alain TAFFOUREAU, M. Thomas GUYARD a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, M. Pierre HERRERO a donné pouvoir à M. Anselme MALMASSARI, M. François KALFON a donné pouvoir à M. Nicolas ALIX, Mme Dominique KUNDIG-BORDES a donné pouvoir à Mme Patricia CHARRETIER, M. Jean-François LEMESLE a donné pouvoir à M. Jérôme GUYARD, M. Dominique MARC a donné pouvoir à M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Josette MEUNIER a donné pouvoir à M. Franck VERNIN, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, Mme Carole NADAL a donné pouvoir à Mme Anne GRAVIÈRE, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à Mme Françoise PERREAU (*jusqu'au point 13*), Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à M. François BLANCHON (*jusqu'au point 14*), M. Lionel WALKER a donné pouvoir à Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Mme Renée WOJEIK a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, Mme Farida ATIGUI, Mme Ségolène DURAND

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Geneviève JEAMMET



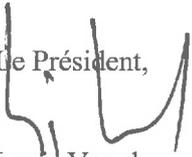
## Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Madame Geneviève JEAMMET en qualité de Secrétaire de Séance.
  2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 24 septembre 2018.
  3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 8 novembre 2018.
  4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
  5. à l'unanimité, avec 68 Pour, approuvé la convention opérationnelle Action Cœur de Ville associant la Communauté, la commune de Melun et Action Logement.
  6. à la majorité, avec 59 Pour, 1 Contre et 8 Abstentions, défini l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales dans le cadre de la compétence « Développement économique ».
  7. pris acte du rapport sur les situations en matière de développement durable et en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
  8. pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2019 suite à la présentation du rapport d'orientation.
  9. à l'unanimité, avec 70 Pour, décidé d'approuver le procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
  10. à l'unanimité, avec 70 Pour, décidé d'approuver les procès-verbaux de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence ordures ménagères par les communes de Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry au SMITOM.
  11. à l'unanimité, avec 70 Pour, approuvé la convention de gestion de la taxe de séjour par l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.
- La délibération « Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au syndicat fusionné SAGEA-SIARME (le SEMEA) » est reportée.
12. à l'unanimité, avec 57 Pour et 9 Abstentions, décidé d'approuver la programmation 2018 de logements locatifs sociaux.
  13. à l'unanimité, avec 55 Pour et 11 Abstentions, décidé d'accorder à la SCI FONDS DE LOGEMENT INTERMEDIAIRE (FLI) l'agrément pour 45 logements intermédiaires situés avenue de Fontainebleau à Saint-Fargeau-Ponthierry.
  14. à la majorité, avec 51 Pour, 3 Contre et 10 Abstentions, émis un avis favorable à l'acquisition par la CAMVS auprès de Monsieur Pascal Lefranc de la parcelle référencée ZA n°34, à Saint-Fargeau-Ponthierry, d'une superficie de 8 350 m<sup>2</sup> au tarif de 83.500 €.
  15. à la majorité, avec 2 Pour, 50 Contre et 9 Abstentions, rejeté le vœu présenté par M. Claude BOURQUARD et Mme Bénédicte MONVILLE DE CECCO concernant le Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France.
  16. à la majorité, avec 9 Pour, 40 Contre et 11 Abstentions, rejeté la motion présentée par le Groupe de la Gauche Citoyenne et Républicaine, co-signée par les groupes Melun Val de Seine : horizon 2020 et Pour l'Agglo, un souffle nouveau, concernant la gratuité des transports en commun.

La séance est levée à 23h10

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Président,  
  
Louis Vogel,  
Maire de Melun



**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné(e), .....  
.....( le Maire ou son représentant ) atteste que  
le compte-rendu du Conseil Communautaire du 19 novembre 2018 de la Communauté  
d’Agglomération Melun Val de Seine, a fait l’objet d’un affichage.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le ...../...../.....

Signature :

P.J : Compte rendu sommaire du Conseil Communautaire du lundi 19 novembre 2018